



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E60568

VALABLE JUSQU'AU 15/11/2025

ÉDITÉ LE

14/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/11/1998

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/03/2022
160 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ARRAS 1998B40477

Siret : 420 757 510 00011

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 40690 K

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000011117159804

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000011117159804

Situation fiscale et sociale : A jour au 05/04/2024

Raison sociale : NOURRY

265 RUE ROGER SALENGRO
BP 63
62330 ISBERGUES

Téléphone : 03 21 02 17 29

Fax :

Portable :

Site Internet : nourry-isbergues.fr

E-mail : guillaume.leblois@nourry-batiment.fr

Responsabilité légale :

IMMIG ALEXANDRE DIRECTEUR GÉNÉRAL / LEBLOIS GUILLAUME DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 63

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/11/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	30/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	31/08/2022
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	11/06/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.